

L'AEPE m'a permis de lancer mon entreprise 22

/aimiti a créé la première conserverie de thons à Tahiti. Elle a ouvert une unité de production et une épicerie fine pour commercialiser ses produits.



Heimanu est un jeune artisan bijoutier. Il souhaite équiper son atelier de création de bijoux d'une nouvelle perceuse pour les perles.





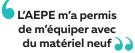
L'AEPE va nous aider à financer nos travaux d'aménagement

iare est nounou dans une garderie. Un espace de jeux en plein air va être aménagé pour le confort et la sécurité des enfants.

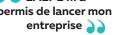
66 L'AEPE a été un vrai coup de pouce à mon activité audiovisuelle

Denis a monté une société de production audiovisuelle. Il a renouvelé son matériel de production pour être davantage performant et gagner en productivité.





Kala'î gère une entreprise d'apiculture. Il a investi dans un déshydrateur haut de gamme pour une production de miel de qualité.



A Tahiti

DGAE PAPEETE

BP 82 - 98713 papeete Tél.: 40 50 97 97



A Raiatea

DGAE UTUROA

Centre administratif de Uturoa BP 227 Uturoa - 98735 Raiatea

Tél.: 40 66 44 72

dgae@economie.gov.pf www.dgae.gov.pf



Aide à l'Equipement des Petites Entreprises







L'A.E.P.E une aide qui booste ma petite entreprise!

C'est quoi?

C'est une aide financière qui s'adresse aux petites entreprises pour l'acquisition d'équipements neufs et l'aménagement des locaux dédiés à l'activité.

Le Pays souhaite aider les entreprises dans leurs projets de création ou de développement. L'idée est de les encourager à investir davantage dans leur outil de travail pour booster leur activité.





Pour qui?

- Entreprises individuelles
- Sociétés commerciales 🗸
 - Artisans 🔽
- Apiculteurs / Agriculteurs 🗸
 - Commerçants*
 - Restaurateurs*
 - Services à la personne 🗸
 - Prestataires de service 🗸 de proximité
 - Agro-industrie 🗸
 - Economie numérique 🗸 Economie circulaire
- Entreprises sinistrées suite 🗸 à une catastrophe naturelle

*Surface de vente inférieure à 150m². Non éligibles pour les dépenses



Pourquoi faire?

S'équiper et investir dans du matériel neuf, pour relancer et moderniser son activité

Par exemple, une caisse enregistreuse, une table de prélavage en inox, un chariot à plaques supplémentaires, un nouvel ordinateur...



Aménager et rénover son point de vente, pour un meilleur attrait de la clientèle

Par exemple, des travaux intérieurs et extérieurs ; pose de carrelage, réfection du plafond, fabrication et pose de mobiliers sur mesure, travaux d'électricité et de plomberie...







Quel montant?

Jusqu'à 50% du montant de l'investissement dans la limite de 3 000 000 Fcfp.



Où se renseigner?

A la DGAE. Vous serez accueilli par une équipe de conseillers. Ils vous aideront à préparer votre dossier de demande et vous guider dans vos démarches.



Comment préparer son projet?

Le projet doit comporter un plan de financement et si possible une création d'emplois nouveaux.

Téléchargez la demande d'aide et la liste des pièces à fournir, sur le site de la DGAE.

Pour en savoir plus : www.dgae.gov.pf

